

## Bien-être à l'école (2023)

### EN RÉSUMÉ

Les écoles/établissements scolaires constituent un cadre dans lequel il est possible de promouvoir le bien-être des élèves et de développer des compétences essentielles pour l'école, le travail et la vie (OCDE, 2021 ; OMS, 2021). Ainsi, le bien-être a été mis à l'agenda de l'école au début des années 2000 dans de nombreux pays. Il s'est invité un peu plus tard en France dans les préoccupations institutionnelles et fait l'objet depuis de divers textes législatifs et régle-

mentaires et de diverses enquêtes. Celles-ci montrent que les différents indicateurs de climat scolaire, pris séparément (comportements à risque, sécurité, relations entre les personnes, etc.), témoignent de situations collectives locales et individuelles qui méritent d'être prises en compte. Il apparaît notamment que certaines dimensions essentielles du bien-être sont bien souvent à améliorer.

### CHIFFRES CLÉS

- 22 % des élèves de 15 ans déclarent avoir subi au moins une forme de violence au moins une fois par mois (Pisa 2022).
- 43 % des filles de CM1/CM2 déclarent un sentiment de peur à l'école et 32 % d'entre elles un sentiment de peur dans les toilettes de l'école (Depp 2021).
- 22 % des élèves français déclarent que leurs parents ne parlent jamais ou presque jamais avec eux des problèmes qu'ils pourraient avoir à l'école (Pisa 2022).
- 25 % des enseignants français de collège se déclarent stressés à l'idée d'être intimidés ou agressés verbalement par des élèves (Talis 2018).
- 4 % des professeurs des écoles et 7 % des enseignants de collège en France estiment que leur profession est valorisée dans la société (Talis 2018).
- 83 % des chefs d'établissement français de collège déclarent être stressés par trop de travail administratif à faire (Talis 2018).

### PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

- 1** Faire de chaque école et de chaque établissement un lieu accueillant
  - Impliquer systématiquement les acteurs dans les réflexions sur l'aménagement des espaces pour permettre à chacun de se les approprier (pouvoir aux usagers dans les processus d'amélioration de leur environnement, réflexion sur l'aménagement des espaces interstitiels et de circulation, etc.).
  - Mettre en place des espaces dédiés au bien-être des élèves et des espaces dédiés au bien-être des personnels (espaces extérieurs végétalisés, modalités permettant aux élèves de se mettre en retrait du groupe, espaces détente pour les personnels).
  - Adapter l'aménagement des espaces aux besoins de tous les élèves (respect des obligations en matière d'accessibilité, « enveloppe accessibilité » entre collectivités et État, etc).
  - Aménager systématiquement un espace pour les parents, au service de la relation école-familles.
  - Garantir la durée et la qualité des temps de pause, en particulier pour le déjeuner.
- 2** Améliorer les conditions de travail des personnels, pour accroître leur bien-être et celui des élèves
  - Concevoir les politiques scolaires en anticipant les conditions de leur bonne mise en œuvre (prendre le temps de leur mise en œuvre, communication auprès des équipes).
  - Garantir aux personnels l'accès à une médecine du travail et à des dispositifs de soutien et de prévention (visites médicales régulières avec la médecine du travail, offre de soutien psychologique, dispositif de mentorat).
  - Développer des dispositifs d'accueil pour les enseignants nouvellement arrivés dans le métier et pour les personnels nouvellement affectés dans l'école/établissement.
  - Prévoir différents espaces à destination des personnels au sein de l'école/établissement (dédiés à la restauration, permettant de travailler individuellement et collectivement).

- 3 Renforcer les liens entre les acteurs au sein de chaque école et de chaque établissement
  - Organiser des événements dans les écoles et les établissements afin de développer un sentiment d'appartenance commun (événements et actions conviviales impliquant différents acteurs, espaces gérés et animés par les élèves).
  - Créer les conditions favorables au partage de pratiques professionnelles au sein des écoles ou des établissements (ouverture des classes aux observations de collègues, pratiques collaboratives).
  - Harmoniser les règles de vie scolaire au sein des écoles et des établissements (coconstruction avec les élèves et les familles des règles de vie explicitées par écrit, rituels partagés).
- 4 Prendre en compte la question du bien-être dans le pilotage des écoles et des établissements
  - Intégrer des critères liés au bien-être des élèves dans les IVAC et les IVAL ou créer des indicateurs de bien-être pour chaque établissement, disponibles pour tous.
- 5 S'appuyer sur le projet d'école ou d'établissement pour définir collectivement des actions à mener en faveur du bien-être (inscrire le bien-être dans le projet d'école/établissement, labellisation « E3D »).
  - Intégrer des sujets en lien avec le bien-être des élèves dans la formation initiale et continue des personnels (formation aux singularités des élèves à besoins particuliers, aux compétences psychosociales, au repérage et à la gestion des cas de harcèlement, etc.).
- 5 Mener des actions ciblées en faveur du bien-être dans les écoles et dans les établissements
  - Mener des actions auprès des élèves pour développer des comportements favorables au bien-être de tous (groupe-classe sur l'identification des signes de mal-être, techniques de théâtre forum).
  - Développer les compétences psychosociales des élèves, à la fois au travers des enseignements disciplinaires et de façon transversale.
  - Prévoir des dispositifs permettant de réagir rapidement en cas de mal-être des élèves.

## Des projets innovants en France

### Bien-être au cœur d'un projet d'établissement

Le collège Samuel Paty (académie de Créteil) a pensé une approche globale en faveur du bien-être qui se traduit, entre autres, par : développement du tutorat entre pairs, temps d'échange sur des sujets lancés par les élèves, tournois sportifs élèves/professeurs, casques antibruit, *escape game* sur le thème du harcèlement, indicateurs de vie scolaire, semaine d'intégration des CM2, espaces parents, mobilier flexible, etc.

### Une école pour tous, une place pour chacun

L'école primaire Marie Curie (académie de Montpellier) a développé un projet axé sur le bien-être et l'inclusion « inversée » : elle accueille des élèves atteints d'une pathologie ou ayant des troubles des apprentissages, et, depuis la rentrée 2023, deux classes dites « ordinaires ». Objectif : un projet éducatif et pédagogique commun, une adaptation de l'enseignement en fonction des besoins des élèves. Ces adaptations favorisent un climat serein et bienveillant.

## L'OPÉRATION DU CNESCO

### Une conférence de comparaisons internationales

Le Cnesco a organisé une conférence de comparaisons internationales intitulée « Le bien-être à l'école : comment les écoles et les établissements scolaires peuvent-ils favoriser le bien-être de leurs élèves et de leurs personnels ? » en novembre 2023.

### Des partenariats solides

Le Cnesco s'est associé à France Éducation internationale, Réseau Canopé, le réseau des Inspé et MGEN pour l'organisation de cette conférence.

### Des ressources riches

- 1 rapport scientifique de cadrage – É. Dugas (coord.), G. Ferréol & R. Normand (mars 2024)
- 1 revue de question internationale – J. Jacquin (mars 2024)
- 1 panorama international – M. Arridiaux, A. Lefebvre-Bocadifluoco, L. Piedfer-Quêney & M. Roha (mars 2024)
- 1 état des lieux national – M. Ramos (mars 2024)

### 3 études de cas sur :

- Espagne – G. Marande, F.-J. Garcia Bacete & V. Muñoz Tinoco (mars 2024)
- Viêt Nam – T. H. Ngo, T. M. T. Nguyen, Q. A. Le Nguyen & N. P. L. Pham (mars 2024)
- Chine – L. Wang (mars 2024)

### 12 notes d'experts – (mars 2024)

- 1 dossier de synthèse – A. Florin, A. Tricot, J.-F. Chesné, L. Piedfer-Quêney & M. Simonin-Kunert (mars 2024)

### Diffusion

- 1 série de préconisations issues d'une réflexion collective menée lors des ateliers de la conférence pour favoriser le bien-être des élèves et des personnels (mars 2024)
- 1 dossier de ressources contenant les rapports, les notes et les vidéos des experts, les préconisations et des projets innovants (mars 2024)
- Des conférences jumelles et des ateliers jumeaux organisés par des EAFC, des Inspé et Réseau Canopé